

COMPTE RENDU DU CA DU 7 SEPTEMBRE 2019

Présents : Hervé PIERRE
Jean-Yves MAROTINES
Aurélien MICHEL

Absent : Hervé HUGUET
Fred LEBEAU
Franck GOUSSEAU
Joël LAURENT
Stéphane AUBET

Invité : Gauthier GUILBAUD

-BILAN SAISON 2019:

Si nous arrêtons les chiffres au 7 septembre 2019, la saison devrait être très correcte. Au vu du nombre d'heures réalisées sur juillet/août +300 heures.

-2017-----6775 h
-2018-----6407 h
-2019-----6933 h.

Les stages de voiles ont augmenté d'environ 3000 euros sur l'an passé. Les cours particuliers ont augmenté aussi passant de 6370€ en 2018 à 8870€ en 2019 soit une augmentation de 2500€. En ce qui concerne les locations nous avons un CA de 16860€ en 2018 contre 15200€ en 2019 soit une baisse de 1700€ mais l'année n'est pas terminée.

Pour attirer les familles, nous avons décidé d'appliquer une remise sur la prise de plusieurs stages pour la même famille. Le montant de remise pour 2019 est de 6200 euros comparé à celui de 2018 d'un montant de 2216 €. Cela prouve que notre école est familiale.

Il ressort également le juste retour de notre investissement 2018 sur les CATSY puisque en 2018 nous avons fait 15000 euros et qu'en 2019 nous avons réalisés 19700 euros à aujourd'hui.

Côté RH, Gauthier souligne, qu'il y a eu une très bonne équipe dynamique et consciencieuse dans l'ensemble. Le bureau félicite toute cette équipe.

Il faut noter également la formation et la validation des 3 moniteurs CQP IV (Nina, Thomas et Théo) formés durant l'été par Damien et Clément. Nous sommes conscients du travail et du professionnalisme de nos 2 formateurs et les remercions très fortement.

-PROLONGATION LAURELINE:

Afin de dégager du temps à Gauthier pour donner des cours scolaires et autres, nous avons décidé de prolonger Laureline jusqu'à fin octobre en contrat mi-temps.

-ARRETE MUNICIPALE:

Après différents soucis, nous avons réussi à obtenir un arrêté nous autorisant (officiellement) la pratique du char à voiles sur la grande plage et également pour élargir l'utilisation du bassin hors

saison.

-MODIFICATION CONVENTION LOCAUX SRB:

La Mairie souhaite apporter une modification sur la convention d'utilisation des locaux. A ce jour, la seule est la tarification de l'eau. Pour info., la facture est de 1380 euros sur 2018. Nous devons continuer à faire des efforts sur le rinçage du matériel.

Un rdv avec la mairie sera fixé le 16 novembre à 10h.

-PREPARATION AG:

Date repoussée au 9 novembre 2019. Suite à l'élection du bureau, un CA suivra le 16 novembre pour valider les tarifs et préparer l'année 2020.

-DATES A RETENIR :

- 12 Octobre 2019 Régates CDV 44
- 19 Octobre 2019 Raid des pieds gelés

-PROCHAIN CA :

- 12 Octobre 2019 à 10h (à confirmer)

pour le bureau H. PIERRE